

retrouver l'identité du lieu

A l'image de nombreux villages du plateau des Bornes, Cuvat présente un chef-lieu peu dense principalement constitué de bâtiments publics. L'église, la mairie, le presbytère, la salle des fêtes, l'école et un café ont longtemps été les seules constructions du centre-village. Caractérisé par un espace ouvert, le centre profite de vues généreuses sur le paysage environnant (le Môle, le Parmelan et la Tournette constituent des repères forts). Pourtant l'absence d'une véritable hiérarchie

entre les espaces publics et les voiries tendait jusqu'alors à banaliser ce lieu.

Le réaménagement du chef-lieu, au travers d'une démarche sensible, a alors permis de retisser des liens évidents entre les différents équipements tout en créant des ambiances variées caractérisant des espaces singuliers. Cette démarche est en outre confortée par une volonté de densification du centre déjà perceptible au travers de la construction récente de deux petits collectifs en contrebas de l'église.

mots clés

environnement
espace public
infrastructure
parc et jardin
paysage
restructuration urbaine
rue et place
urbanisme

adresse

Chef-lieu
74650 Cuvat

CUVAT



AMÉNAGEMENT DU CENTRE VILLAGE À CUVAT

MAÎTRE D'OUVRAGE
COMMUNE DE CUVAT
ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
LAURENT DAUNE
ARCHITECTE - PAYSAGISTE
AUTRE BET - CONCEPTEUR LUMIÈRE
PHILIPPE HEBERT
AUTRE BET - MAÎTRISE D'ŒUVRE
CHANTIER 2^{ÈME} TRANCHE :
PIERRE LAMBRÉ - ARCHITECTE

COÛT DES TRAVAUX
522 071 € HT
MONTANT DE L'OPÉRATION
689 875 € TTC

DÉBUT DU CHANTIER : JUILLET 2003
LIVRAISON : DÉCEMBRE 2004

Redonner du sens

L'aménagement du centre village de Cuvat repose sur trois propositions: établir des continuités entre les différents bâtiments publics qui le composent, marquer les parvis des principaux équipements que sont l'église, la mairie et la salle des fêtes et gérer les flux de circulations en traitant la problématique du stationnement. Ces trois volets se complètent afin de définir une hiérarchie évidente entre les différents espaces structurant du chef-lieu.

Le long du mur

La requalification s'articule autour de la réalisation d'un muret qui se lit comme le véritable fil conducteur de l'aménagement. Tantôt mur de soutènement, tantôt bordure de plantation, il devient parfois un muret bas sur lequel on peut s'asseoir ou encore un mur de clôture. Il se déroule ainsi depuis l'arrière de l'église et finit sa course au pourtour de la place de la mairie, il forme une structure évidente unissant les deux symboles du village que sont l'église et

la mairie autour d'un espace solennel. Le mur constitue également un repère, un guide sur lequel s'appuie le tracé des cheminements piétons.

Tisser des liens

Les équipements et espaces publics retrouvent un équilibre de qualité. Chaque chose semble parfaitement à sa place. Les différents éléments se répondent et interagissent en cohérence avec leurs fonctions respectives.

Le parking est installé en dehors des voies de circulation principales, entre la salle des fêtes et l'école. L'ouverture de l'espace est ici accentuée par une vaste esplanade végétale destinée à recevoir les événements festifs du village. La relation évidente créée entre les deux organes de la vie locale est marquée par un axe piéton rectiligne permettant aux enfants de se rendre quotidiennement à la cantine à l'écart de la circulation. Le parvis de la salle répond en écho à celui de la mairie. Ils ne sont séparés que par la route principale qui a retrouvé des dimensions plus raisonnables, favorisant ainsi une vitesse modérée. Elle laisse désormais une place légitime aux cheminements piétons qui se prolongent au-delà du chef-lieu. Ces parcours adoptent un caractère résolument rural. Ils sont en permanence séparés de la voie de circulation par des trottoirs plantés d'arbres à fleurs et leur sol est uniformément couvert de gravier. Quelques stationnements judicieusement positionnés en face du bar assurent la protection du chemin en dessous de l'église.



1



3



5



2



4



6

1 - Mise en scène de la croix de mission

2 - Les parkings profitent d'un traitement sobre

3 - Vue générale de l'église et de la mairie

4 / 6 - L'église et la mairie sont réunies par une place solennelle

5 - Le mur constitue le fil conducteur de l'aménagement

7 - Ambiance générale



7